

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTE DES FEES

**Le Journal de Comité de Quartier de Camplanier
N° 42 Automne 2015**

Editorial

Comme vous le savez, notre Comité de quartier a vu le jour en 1954.

Il s'agissait alors pour les habitants de se regrouper, de s'unir pour faire pression afin d'obtenir l'eau dans Camplanier.

Notre Comité est donc une Association loi 1901 créée dans le but de faire ensemble quelque chose d'utile.

Même si les sujets, les souhaits aujourd'hui peuvent paraître moins essentiels, moins vitaux, votre Comité de quartier s'efforce et s'efforcera toujours de favoriser la dimension collective.

En effet, si l'on cherche à agir chacun pour soi uniquement, au gré de ses désirs, la vie sociale devient invivable.

Il est vrai que trouver le juste équilibre entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif est difficile.

La tolérance, le respect d'autrui sont des moyens pour y parvenir.

Nous devons garder en mémoire un certain nombre de principes, de règles qui doivent contribuer à un mieux vivre chez nous, à Camplanier.

Prenons quelques exemples, faisons quelques rappels :

- La vitesse dans tout le chemin est limitée à 50 Km/h, excepté aux abords des ralentisseurs (30km/h)
- Le chemin piétonnier, comme son nom l'indique si bien, est réservé aux piétons et aux cyclistes. Il est interdit à tout véhicule à moteur.
- Le stationnement sur le chemin piétonnier est interdit. Il existe de nombreuses zones libres où le stationnement est possible. La marche à pied est un excellent exercice...
- Bien sûr il est également interdit de stationner sur les voies de circulation.
- Souvenons nous aussi que les véhicules sortant des impasses sont prioritaires sur ceux circulant sur le chemin.
- Dans un autre ordre d'idée mais toujours dans l'intérêt de chacun et de tous :
- Les arbres et plantations ne doivent pas déborder sur le domaine public, sur les trottoirs notamment.
- Lorsque vous promenez votre chien, n'oubliez pas de promener aussi le petit sac...

L'effort de chacun contribuera au bien être de tous.

Le bureau

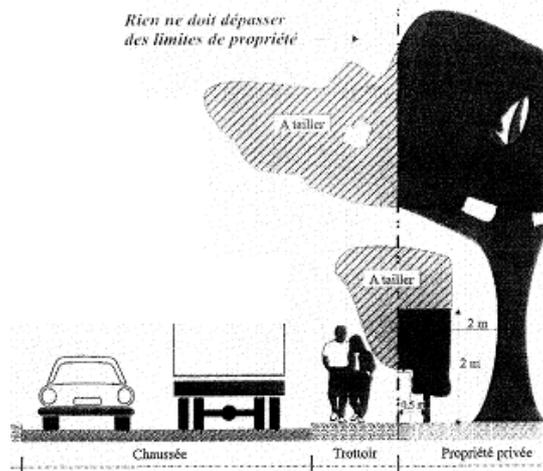
Les membres du bureau 2015 - 2016

Claude JOURNEE Président	04 66 23 08 00
André CARRIERE Vice Président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	04 66 23 96 48
Jean-Pierre PARNEIX Secr. adjoint	04 66 23 18 40
Michel WEBER Trésorier	04 66 21 35 60
Laurent BLUM Trésorier Adjoint	04 66 64 76 01
Jean ESPUNI	04 66 62 25 49
Françoise FIROUD	04 66 23 70 90
Philippe LEVY	04 66 03 01 39
Isabelle MARTIN	06 62 79 26 41
François MILLET	04 66 64 10 97
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77

xxxxxxx



Rien ne doit dépasser
des limites de propriété



Rando Camplanier



Nos randonneurs, ils ont atteint le nombre respectable de 30, ont entamé leur troisième saison.

Cette année, ils arpenteront des chemins plus éloignés de Nîmes, partiront avec le pique nique dans le sac à dos et leur bonne humeur désormais légendaire.

Si vous souhaitez découvrir notre patrimoine, marcher, vous pouvez rejoindre notre groupe en contactant Jean-Pierre Parneix au 0670243342 ou bien jpparneix@yahoo.fr.

Pas de grand changement !

Lors de sa première réunion le 14 septembre dernier, il a été procédé à l'élection du Bureau. Comme vous pouvez le constater, peu de changement.

Ne dit on pas : « on ne change pas une équipe qui gagne », du moins qui veut gagner....

Président : Claude Journée	0643890684	claude.journee@wanadoo.fr
Vice Président : André Carriere	0686374940	ancarriere@wanadoo.fr
Secrétaire : Jean- Pierre Cancel	0672750647	jeanpierre.cancel@gmail.com
Secrétaire adjoint : Jean- Pierre Parneix	0670243342	jpparneix@yahoo.fr
Trésorier : Michel Weber	0652253400	michel.weber@cegetel.net
Trésorier adjoint : Laurent Blum	0695844965	lblum@wanadoo.fr

Les autres administrateurs du bureau sont sur la liste en première page du présent journal

Des réalisations cependant !

Bon nombre d'objectifs ont été atteints. C'est ainsi que le Conseil de Garrigue Ouest a octroyé à notre quartier la somme de 20000€ sur un total disponible de pour tous les Comités, à savoir **100.000€**

- La bordure permettant la sécurité des piétons le long du cimetière a été prolongée jusqu'au Chemin des Ecoliers. A la demande pertinente de certains riverains la chaussée a été remodelée afin de permettre une meilleure évacuation des eaux de pluie. De plus des ilots de protection ont été mis en place.
- La barrière indiquant l'impossibilité de circuler dans le chemin lors d'inondation a été déplacée.
- La chaussée submersible a été réparée au bas du Chemin des Ecoliers.
- Le container à verres a été déplacé au bas du Chemin des Ecoliers.
- Le panneau indiquant le ralentisseur placé devant l'ancienne maison Faugier a été posé.
- Le raccordement des eaux pluviales du ralentisseur a été réalisé devant le 215 chemin Bas de camplanier
- La chaussée de l'impasse Barascu a été nivelée.
- Le chemin haut de Camplanier va être regoudronné.
- L'éclairage de l'impasse Léonard sera à nouveau à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier en 2016.



Encore et encore des demandes, des projets !

Si bon nombre de réalisations ont été satisfaites, il reste encore des demandes restées sans réponse ou avec des argumentations municipales qui nous laissent perplexes.

Le nouveau Bureau n'a pas encore fixé ses objectifs pour l'année à venir. Il n'en demeure pas moins que nous allons réitérer notre souhait de voir le chemin piétonnier longeant le cimetière protestant servir également aux cyclistes.

L'élargissement du Chemin du Puech du Buis est une nécessité. Une pétition a été faite en ce sens par les riverains en 2009, mais elle a été égarée par les services municipaux. Une autre sera mise en circulation par les riverains concernés.

La mise en sécurité du jardin d'enfants situé impasse de la Grotte des Fées ne sera pas effectuée : la Municipalité invoque le fait qu'il n'est pas assez fréquenté.

L'assainissement collectif entre le N° 617 Chemin de Camplanier et le N° 817 ainsi que celui de l'impasse de la Grotte et le N° 1696 Chemin de Camplanier ne sera pas effectué pour le moment!!! Nous aurons l'occasion de reparler de cette question en lien étroit avec la révision du PLU et la loi Allur.

La pose « d'arrêts minute » Place du Pasteur Brunel n'est pas une priorité de la municipalité, un sera posé devant les commerçants (crudivert et Soriano), devant l'impossibilité de profiter de cet "arrêt minute" par les habitants de Camplanier, le comité a demandé un "arrêt minute sur la partie entrante place pasteur Brunel. Cette demande est à l'arbitrage du Maire de Nîmes!!!

Cette liste n'est pas exhaustive et nous attendons vos demandes, vos souhaits. Pour cela rien de plus simple : contactez un membre du Bureau.



Le saviez-vous ?

Le site de l'Union des Quartiers vous informe sur le quartier de Camplanier. Pour vous y rendre, tapez : www.ucqnm.org

Le vide grenier a été annulé cette année à cause de la météo. Nul doute que l'édition 2016 se déroulera à la satisfaction de tous.

Nous avons le plaisir de vous informer que les doyens du chemin de Camplanier, Madame Michel 100 ans et Monsieur Verrargue 101 ans se portent bien, nous leurs souhaitons plein de bonnes choses.

Si vos enfants ont besoin de cours particuliers de français, de stages d'orthographe, Grammaire, de Rédaction. Mais aussi de préparation BAC Français et Brevet des collèges nous vous conseillons "Hugo et Balzac" voir conditions www.hugoetbalzac.fr ou au téléphone 06 21 16 22 31

Souvenir

La guinguette Roulph est promise à la destruction pour la raison que vous savez.

C'est une partie du patrimoine de Camplanier qui va disparaître.

Il était nécessaire de l'évoquer dans notre journal comme pour lui rendre un dernier hommage.

Guinguette vient probablement de « guinguet », petit vin blanc aigre et bon marché qui a fait la renommée des guinguettes en bord de Marne.

C'est aussi pour cela que le tube de l'époque était ce refrain si souvent chanté : « Ah le petit vin blanc, qu'on boit sous les tonnelles, du côté de Nogent »...



La guinguette de Camplanier n'était pas seulement une guinguette ; elle faisait aussi office d'épicerie, de dépôt de pain, de cabine téléphonique.

Elle marqua longtemps la fin de la route goudronnée et de la conduite d'eau potable. Il y avait d'ailleurs une fontaine qui permettait aux visiteurs de la Grotte des Fées de se « débarbouiller » et aux mazetiers de s'approvisionner en eau.

Madame Roulph, petite femme très accueillante, tenait la boutique. Les enfants du coin l'aimaient bien car elle leur glissait quelques bonbons après chaque achat des parents.

Il ne fallait pas être pressé lorsque l'on arrivait à la guinguette. La famille Roulph était nombreuse et il fallait quelques fois attendre que l'épicière ait terminé ses tâches ménagères pour être servi...

Souvenir (suite)

Monsieur Roulph avait été menuisier. Il suffisait de compter ses doigts pour le constater. Malgré ce il était doué d'une agilité déconcertante.

La guinguette était le siège du comité de quartier ; chaque année l'assemblée générale s'y déroulait.

La journée était grandiose : une grande majorité de mazetiers se retrouvaient avec femmes et enfants pour ce moment convivial. Il y avait un orchestre, des jeux pour les plus jeunes, un concours de boules....

Il est vrai qu'à l'époque les demandes étaient nombreuses et importantes : prolongement du réseau d'eau potable, éclairage public, tout à l'égout...

A la mort de Madame Roulph, « la guinguette a fermé ses volets » et les commerçants ambulants ont fait leur apparition.

C.J

Le mazet : un rêve de jadis.

Les mazets : un mot et un souvenir qui ne sont déjà plus les nôtres mais ceux de nos parents et de nos grands parents. Le mazet : le petit mas a été du XIXe siècle et au début du XXe plus qu'une minuscule bâtisse construite de bric et de broc sur un terrain sec et caillouteux au milieu d'une végétation de garrigue au Nord de Nîmes... Non, le mazet est un rêve, la concrétisation d'un espace de liberté, un « bien à soi », une manière d'échapper à un quotidien dont nous n'arrivons plus à nous faire une idée.

Les vieux nîmois, toutes classes confondues, même les plus modestes avaient pris l'habitude de construire, pierre à pierre (et Dieu sait s'il y en avait des pierres !) sur un bout de terrain acquis à force d'économie, cette « petite maison ». Généralement une pièce unique, agrémentée d'une tonnelle autour de laquelle la famille (au sens d'alors, c'est-à-dire élargie....) se rassemblait en fin de semaine (le mot week end ne faisait pas partie du vocabulaire d'alors).

Ma grand-mère me racontait comment, de très bon matin, le papé harnachait le mulet sur le bât duquel, pour les grandes occasions, c'est-à-dire au printemps et à l'automne, on chargeait le linge sale pour les grandes lessives (on disposait à l'époque d'un nombre suffisant de draps, de taies, et de torchons, sans compter le petit linge, pour « tenir » plusieurs mois).

On n'oubliait pas non plus la nourriture et surtout la boisson : le vin, naturellement, le vin d'orange ou de noix pour les femmes, et le pastis pour les hommes. Nous pouvons avouer (il y a prescription) que les apéritifs susnommés étaient de fabrication « maison » et ne comportaient pas la mention « à consommer avec modération ».

La veille, les cuisinières avaient préparé la « biasse », les plats traditionnels : les côtelettes d'agneau en beignets, les aubergines frites et leur sauce tomate, les pois chiche en salade et les oreillettes pour le dessert. Souvent, le mazet lui-même participait au menu. Suivant la saison, les asperges sauvages et les « poris » (les poireaux dits de vigne) que l'on pouvait consommer sans crainte de pesticide, sans oublier les « cagaraoules » (préparées à la tomate ou bien aux herbes) et les « missounières » : les minuscules escargots qui se consomment à l'apéritif avec une vinaigrette.

Le chemin était long entre la ville et le mazet. Certains partaient la veille au soir, quand le temps était beau. Arrivés sur place, il s'agissait, tâche traditionnelle des hommes, de tout vérifier, à commencer par la citerne et son précieux contenu. L'eau courante n'existait bien entendu pas. Y avait-il assez d'eau ? N'était-elle pas croupie ou souillée par quelque bête qui s'y serait noyée ? Il fallait ensuite vérifier l'état des murs et entretenir le jardin, en particulier l'olivette.

Venait ensuite la préparation amoureuse du feu destiné à réchauffer la daube ou les tripes (les grillades étaient beaucoup moins à la mode qu'aujourd'hui et laissées aux primitifs lointains).

Le mazet était bien entendu le paradis des enfants (qui ont curieusement survécu à l'inexistence des portables et autres cassettes pourtant réputés aujourd'hui indispensables à la survie de tout être humain).

Il y avait là, au creux des pierres, derrière les buissons où les chênes rabougris, mille et mille trésors inépuisables.

Toutes choses en ordre, on pouvait passer à la cérémonie de l'apéritif.

Peut être que les souvenirs de ma mamée s'étaient-ils embellis avec le temps, mais tant pis !

L'apéritif se prolongeait à plaisir avant de passer à table. Et puis, venait le moment de l'assoupissement, le repos de la sieste –que soit voué aux supplices éternels ceux qui pensent que la sieste se résume à un trivial sommeil sans rêve : la sieste est un étrange état entre veille et sommeil, une rêverie douce et imprécise...

Au réveil, tandis que les femmes achèvent la vaisselle tout en « babillant, les hommes peuvent enfin se livrer à une autre institution : la pétanque souvent accompagnée d'un petit verre de Carthagène...

La journée se terminait souvent à la nuit, on finissait les restes...

Ce monde n'est plus, le mazet a laissé sa place à la villa, l'asphalte a recouvert les chemins de terre, l'eau jaillit aux robinets, l'électricité alimente moult appareils....

Les mazets font partie de notre patrimoine, de notre « mémoire ».

JPC

Note :

- L'orthographe des mots en « patois » est phonétique
- Le mot mazet, qui devrait s'orthographier avec un s, est toléré avec un z, suivant l'usage populaire.
- L'auteur tient à la disposition de ceux qui sont intéressés, les recettes des plats cités dans l'article.